

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Lettre d'information #1
Janvier 2023

INSTANCE DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE DE VITRÉ COMMUNAUTÉ



Le conseil de développement est une instance consultative. C'est un espace de dialogue et de réflexion entre la société civile et les élus locaux. Il contribue à enrichir les politiques publiques en apportant aux élus un regard prospectif et transversal. Il s'agit d'un espace de travail indépendant et ouvert.

Le conseil de développement a pour missions de :

- *Débattre, échanger : dans le respect de la libre expression, les membres sont invités à débattre et échanger leurs points de vue sur les questions relatives à l'avenir du territoire de Vitré Communauté.*
- *Interroger, explorer : pour nourrir les réflexions, les membres sont libres d'organiser des soirées-débats, de solliciter des experts, d'organiser des visites.*
- *Construire, proposer : à la fin de leurs réflexions, les membres sont invités à formaliser leur avis et remettre un rapport aux élus communautaires.*

Depuis son installation, le conseil de développement a été consulté sur l'élaboration du projet de territoire, le plan de mobilité simplifié, le programme local de l'habitat, le contrat local de santé et la candidature pour le programme européen Leader. Le conseil de développement s'est également saisi des sujets ayant trait aux mutations agricoles et la transition écologique.

Merci à tous les bénévoles pour leur investissement et le temps consacré au sein de cette instance consultative et meilleurs vœux pour cette année 2023 qui s'annonce riche en contributions.

ACTUALITÉS

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT A ADOPTÉ FIN 2022 SON LOGO QUI SYMBOLISE SON APPARTENANCE À VITRÉ COMMUNAUTÉ ET QUI AFFIRME SON IDENTITÉ.



Un chiffre clé

32 En 2022, les membres du conseil de développement se sont réunis à 32 reprises pour travailler au sein des commissions, pour rencontrer des partenaires et pour répondre aux sollicitations de Vitré Communauté.



PORTRAIT D'ALAIN VIGNEAU

Habitant de Vitré et membre du conseil de développement, Alain Vigneau témoigne.

QU'EST-CE QUI VOUS A MOTIVÉ À REJOINDRE LE CODEV ?

Suite au projet de contournement de Vitré, je faisais partie des personnes impactées et je n'ai eu connaissance de ce sujet qu'au moment des réunions publiques. Aussi, en m'engageant au sein du conseil de développement, je pourrai être informé des différents projets à venir sur le territoire. Hormis du bénévolat dans des clubs sportifs, c'est la première fois que je m'investis au sein d'une organisation qui représente la société civile. Mon souhait était de prendre part à la vie de mon territoire.

SUR QUEL(S) SUJET(S) VOUS ÊTES-VOUS INVESTI EN 2022 ?

Je me suis investi dans 2 groupes de travail : celui sur l'agriculture et dernièrement celui sur la transition écologique.

Je représente le CODEV au sein du comité des partenaires de Vitré Communauté, instance créée dans le cadre de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) par les Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM).

QUEL EST VOTRE AVIS SUR L'ÉVOLUTION DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ?

Le dialogue avec les élus progresse et nous le voyons au travers des sollicitations qui ont ponctué l'année 2022. Reste à voir dans quelles mesures les avis seront pris en compte.

QUELLES SONT AUJOURD'HUI LES FORCES ET FAIBLESSES DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ?

Une des faiblesses du conseil de développement est le faible taux de participation, l'implication s'est délitée au fil des mois. Afin de dynamiser l'instance, il serait peut-être pertinent d'organiser des réunions de manière régulière avec quelques membres pour donner l'impulsion.

LA PARTICIPATION CITOYENNE ?

- Faire de la participation citoyenne, ça prend trop de temps ? Non, quand on a la volonté, on peut y consacrer du temps.
- Travailler avec un petit groupe de citoyens n'a pas d'intérêt en termes de démocratie ? Un petit groupe de citoyens peut apporter son regard et son expérience au travers des travaux qu'il produit.

AVEZ-VOUS UN PETIT MOT POUR ENCOURAGER DE NOUVEAUX BÉNÉVOLES POUR REJOINDRE LE CODEV DE VITRÉ COMMUNAUTÉ ?

En s'engageant dans le conseil de développement, on agit à son échelle, la part du colibri en quelque sorte !

ZOOM SUR LE GROUPE DE TRAVAIL "ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE"

Un des thèmes de travail identifiés par les membres du conseil de développement lors de son installation en octobre 2021 concernait la transition écologique.

Le groupe de travail "accélérer la transition écologique" s'est réuni à 8 reprises en 2022.

Des rencontres ont été organisées avec le Président du Syndicat d'Urbanisme du Pays de Vitré, celui d'Eau des portes de Bretagne, la Vice-Présidente de l'Établissement public territorial du bassin de la Vilaine et des représentants de l'association Soulaï Watt. Ces acteurs nous ont notamment fait part des actions qu'ils conduisent sur le territoire en faveur de la transition écologique.

Ces échanges nous seront utiles pour finaliser notre contribution qui devrait également comprendre des préconisations d'actions à mettre en œuvre ou à soutenir sur le territoire à destination des collectivités, des acteurs économiques et des citoyens.

De nouvelles réunions vont se dérouler en 2023 et un programme de travail est d'ores et déjà esquissé :

- échange sur la méthanisation à partir de la réflexion initiée par le précédent conseil de développement en 2012,
- rencontre avec Monsieur Thierry RESTIF, Vice-Président de Roche aux Fées Communauté en charge de la transition écologique. Il présentera la démarche de l'intercommunalité en faveur de la transition écologique.
- échange avec un autre conseil de développement qui réfléchit sur ce même thème,
- zoom sur le plan climat air énergie territorial (PCAET) de Vitré communauté,
- et pourquoi pas une conférence avec un expert sur le thème de la transition écologique ?

N'hésitez pas à rejoindre le groupe de travail.



FOCUS

ADOPTION DU PLAN DE MOBILITÉ DE VITRÉ COMMUNAUTÉ

Document-cadre de planification de l'offre de services de mobilité pour les 12 années à venir, le Plan de Mobilité prévoit un certain nombre d'actions notamment au profit des déplacements du quotidien tels que les trajets domicile-travail : il programme notamment la mise en œuvre d'une nouvelle offre globale de transport sur le territoire en 2025 ou encore la création d'une Maison des mobilités.

COVOITURAGE, LES PRINCIPAUX CHIFFRES AU 15 JANVIER 2023 (soit après 18 mois de déploiement)



- Vitré Communauté est l'intercommunalité bretonne qui covoiture le plus
- 100% des 46 communes du territoire concernées par des trajets
- 4500 inscrits, 2400 usagers du service Klaxit : croissance continue et soutenue du réseau
- 57 000 trajets effectués soit autant de voitures en moins sur les routes
- 170 tonnes de CO2 évitées
- 25 employeurs relais du service dont les salariés effectuent plus d'un tiers des trajets

Sources : Observatoire du covoiturage, Registre de preuve du covoiturage, Klaxit Insights

AGENDA

- Mar. 7 février à 18h30 : Réunion plénière au 3B à Vitré
- Mer. 08 mars à 18h30 : groupe de travail "Accélérer la transition écologique" (à Vitré Communauté, salle Schuman)
- Mer. 22 mars à 18h30 : comité d'animation (lieu à définir)